



Vallauri Daniel, Grel Audrey, Granier Evelyne,
Dupouey Jean-Luc, *Les forêts de Cassini, Analyse
quantitative et comparaison avec les forêts actuelles*

Rapport WWF / INRA, 2012. 64 p. + CD

Xavier Rochel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/geohist/1343>

DOI : 10.4000/geohist.1343

ISSN : 2264-2617

Éditeur

Association française de la Revue de géographie historique

Référence électronique

Xavier Rochel, « Vallauri Daniel, Grel Audrey, Granier Evelyne, Dupouey Jean-Luc, *Les forêts de Cassini, Analyse quantitative et comparaison avec les forêts actuelles* », *Revue de géographie historique* [En ligne], Comptes-rendus, mis en ligne le 20 novembre 2013, consulté le 13 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/geohist/1343> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geohist.1343>

Ce document a été généré automatiquement le 13 juin 2021.



Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Vallauri Daniel, Grel Audrey, Granier Evelyne, Dupouey Jean- Luc, *Les forêts de Cassini, Analyse quantitative et comparaison avec les forêts actuelles*

Rapport WWF / INRA, 2012. 64 p. + CD

Xavier Rochel

RÉFÉRENCE

Vallauri Daniel, Grel Audrey, Granier Evelyne, Dupouey Jean-Luc, *Les forêts de Cassini, Analyse quantitative et comparaison avec les forêts actuelles*, Rapport WWF / INRA, 2012. 64 p. + CD

- 1 L'INRA, le WWF et les réserves naturelles catalanes s'unissent pour publier un intéressant rapport, agrémenté de nombreux documents graphiques et cartographiques, qui porte sur l'exploitation d'un document incontournable : la carte de Cassini.
- 2 Dès le XVIIIe siècle, la carte de Cassini a été utilisée pour tenter d'évaluer les surfaces forestières françaises, en particulier par Tellès d'Acosta (1791) et Young (1792). On estimait alors, sur la base de calculs assez précis compte tenu des techniques disponibles, que la France disposait de 6,1 millions d'hectares d'après Tellès d'Acosta, et 7,6 millions d'hectares d'après Arthur Young. Mais pendant deux siècles, les estimations de ces deux auteurs n'ont pas été améliorées. Les outils actuels et notamment les S.I.G. permettent un travail précis et de multiples manipulations statistiques et cartographiques ; c'est ce qu'ont engagé les auteurs de ce petit ouvrage, après vectorisation de la totalité des 181 feuilles de la carte de Cassini. L'objectif n'est

pas uniquement d'alimenter l'histoire des forêts et des paysages en données quantitatives ; l'ouvrage s'inscrit dans les problématiques actuelles d'identification des forêts anciennes, travail pour lequel la France accuse un retard considérable sur certains de ses voisins.

- 3 Les résultats obtenus ne sont pas révolutionnaires ; ils affinent les estimations précédentes. Si l'on ne prend en compte que le territoire français actuel couvert par la carte, Cassini de Thury et ses successeurs ont représenté entre 1749 et 1790 un total de 6,6 millions d'hectares de forêts, soit un taux de boisement de 13%.
- 4 Les auteurs s'engagent dans une intéressante comparaison avec les forêts françaises actuelles. Les « forêts de Cassini » ne sont pas réparties comme les forêts du début du XXIe siècle. Alors que les surfaces boisées de la moitié nord de la France sont restées relativement stables, celles du sud ont connu entre 1790 et 2012 des changements très importants (taux de boisement passés de 9 à 44% en Aquitaine, 6 à 46% en Languedoc-Roussillon, 13 à 46% en PACA). Les chiffres et cartes proposés par les auteurs ne surprendront personne ; c'est leur précision qui fait leur valeur.
- 5 Le travail effectué est exemplaire dans son ambition, car travailler à l'échelle de la France entière pouvait sembler une gageure délicate. Il est également exemplaire par le sens critique et la prudence dont font preuve les auteurs. En effet, l'utilisation de la carte de Cassini ne peut manquer de soulever un certain nombre de problèmes méthodologiques. Ceux-ci portent notamment sur la fiabilité des informations représentées, et notamment des surfaces en bois. Par une comparaison avec différentes cartes contemporaines, les auteurs montrent que les surfaces forestières sont probablement sous-représentées sur la carte de Cassini, et que les surfaces obtenues après vectorisation devraient probablement être augmentées pour correspondre à la réalité du XVIIIe siècle. C'est sans doute pour cette raison qu'il existe une telle différence entre les chiffres publiés dans le cadre de cet ouvrage (taux de boisement de 13%), et ceux tirés du cadastre dit « napoléonien » (taux de boisement de 17% sur la surface commune aux deux cartographies) : Cassini sous-estime les forêts, et le cadastre les surestime sans doute, ce qui fait que les surfaces boisées du XVIIIe siècle paraissent moins étendues que celles de 1830, alors qu'on sait par ailleurs que bon nombre de défrichements sont intervenus entre-temps. La conclusion est évidente, même si les auteurs ne s'engagent pas dans ce sens : les comparaisons d'un siècle à l'autre sont délicates, parce que l'information ne porte pas sur les mêmes objets. Cassini prenait en compte le boisement, dans une optique plutôt paysagère, utile aux voyageurs et aux armées ; le cadastre, lui, précisait un statut fiscal qui ne correspondait pas forcément à l'occupation du sol ; les statistiques récentes prennent à nouveau en compte le boisement et non un statut administratif et/ou juridique.
- 6 La valorisation des données recueillies par les auteurs ne fait que commencer ; signalons que le CD qui accompagne l'ouvrage comprend, entre autres, les couches SIG libres de droit. Bon nombre de chercheurs pourront trouver là un fertile terrain de jeux.